

RÉFÉRENCE : P.06 RST	
RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES	
IDENTIFICATION DU POSTE	
Localisation	Positionnement au sein de l'administration communale
Siège de la Mairie	N+1 : Secrétaire exécutif
	N-1 : agent(s) administratif(s).
RESPONSABILITE GENERALE	
Assure la conception et la mise en œuvre de la politique de la commune en matière de travaux, de développement urbain et d'entretien des infrastructures et équipements.	
RESPONSABILITES SPECIFIQUES	Source de vérification
<ul style="list-style-type: none"> organise les études sur les stratégies de développement urbain de la commune, en collaboration avec le Responsable des affaires domaniales et le Responsable de développement local ; suit l'état et l'évolution des infrastructures et équipements publics (voirie, réseaux de drainage, patrimoine immobilier communal) ; prépare et suit les études techniques des projets d'investissement de la commune ; assure la préparation et le suivi des cahiers de charge des acquisitions, prestations techniques et travaux ; organise et coordonne les opérations de fourniture et de distribution de l'eau potable, le cas échéant, conformément aux conventions signées avec l'Etat ou autres opérateurs ; assure la gestion des plans d'urbanisme, d'aménagement et d'occupation de la commune ; assure la préparation matérielle des manifestations officielles. 	<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'activités Résultat des études
INDICATEURS LIES AU POSTE	
<ul style="list-style-type: none"> Taux d'exécution du budget d'entretien des infrastructures ; taux de desserte en matière d'eau potable ; taux de progression des infrastructures neufs 	
RELATIONS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELLES	
Fonction de l'interlocuteur	Pouvoirs ou obligations à l'égard de l'interlocuteur
En interne :	Pouvoirs Obligations
<ul style="list-style-type: none"> Secrétaire exécutif 	Reddition de compte – Exécution des instructions dans l'intérêt du service
<ul style="list-style-type: none"> Autres services 	Echanges, collaboration
A l'externe :	
<ul style="list-style-type: none"> Services déconcentrés de l'Etat Cabinets de géomètres, associations d'intérêt foncier 	Recherche d'informations collaboration
PROFIL REQUIS	
Statut :	Catégorie : cadres

Formation	Être un cadre de la catégorie A, échelle1 spécialiste en génie civil ou autres options équivalentes ; ou Bac + 5 en génie civil ou équivalent
Expérience	5 ans
Autres compétences requises	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances générales et spécifiques <ul style="list-style-type: none"> - bonne connaissance de la réglementation en matière de gestion et de protection de l'environnement ; - bonne connaissance des lois et règlements en matière de décentralisation et de sécurité ; - bonne connaissance de la réglementation en matière d'urbanisme ; - bonne connaissance de l'organisation et du fonctionnement des organes de la commune ; • Savoir-faire techniques et relationnels <ul style="list-style-type: none"> - capacité à analyser les besoins de la commune en matière d'entretien urbain ou rural ; - capacité à anticiper les besoins en infra structures communautaires ; - bonne capacité rédactionnelle ; - capacité à travailler et à coordonner le travail en équipe. • Autres aptitudes et qualités personnelles <ul style="list-style-type: none"> - avoir une bonne capacité d'analyse et d'organisation - être capable d'anticiper, prévoir, planifier et sérier les priorités